

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 22 mars 2022

Le mardi 22.03.2022, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués (date de la convocation : 15.03.2022), se sont réunis sous la présidence de Mr. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade (Présidence confiée à Mme MOREL-CAYE, 1^{ère} Adjointe, durant l'examen, le débat et le vote du Compte Administratif 2021).

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Anna, Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme IBRES Laetitia, Mme GARCIA Héléne, Mme VIDAL Aurélie, Mme LOUGE Monique.

Représentés : M. LOQUET Pierre (par Mme BOULAY), Mme BRIEZ Dominique (par M. PEEL), M. DOUCHEZ Dominique (par M. DELMAS), M. XILLO Michel (par M. BOURBON), Mme MANZON Sabine (par Mme MOREEL).

Absents : Mme AUREL Josie, M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : Mme MOREEL Valérie.

Délibération n° 32-2022.

Débat d'Orienta­tion Budgétaire 2022.

En préambule, Mme MOREL CAYE, Maire Adjoint déléguée aux finances, rappelle que l'organisation du Débat d'Orienta­tion Budgétaire est prévue par l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Locales qui dispose : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orienta­tions budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil Municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. ».

Le Débat d'Orienta­tion Budgétaire (DOB) a pour objectif d'instaurer une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l'informa­tion transmise à l'assemblée délibérante et doit donner aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de la collectivité.

La totalité des éléments du DOB seront transmis au Président de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans. De même la Communauté de Communes des Hauts Tolosans devra transmettre les éléments de son DOB aux communes membres

Mme MOREL CAYE débute la présentation :

1 – Approche macro-économique :

La plupart des grandes économies développées a retrouvé une croissance positive au cours de l'année 2021. La reprise est différenciée selon les régions du monde, la croissance a rebondi de 5.9% en 2021 mais ralentirait à 4.1% en 2022.

Pour la zone Euro : la croissance a redémarré un peu plus tardivement, elle s'est poursuivie, là aussi sur des rythmes différenciés selon les pays. En 2021, croissance de la zone euro : 5.3%, en 2022 elle devrait être de 4.3%.

La France est marquée par une forte hausse de l'inflation.

	2018	2019	2020	2021	Prévisions 2022
Déficit public	2.3%	3.1%	9.1%	7%	4.8%
Dette publique	97.8%	97.5%	115%	115.6%	114%
Taux de dépense publique	54	53.8	60.8	59.9	55.6
Croissance du PIB	1.8%	1.8%	-8%	7%	3.6%

La guerre en Ukraine a des conséquences importantes :

- Turbulences sur les marchés mondiaux avec des hausses de prix sur l'énergie et les matières premières.
Mme MOREL CAYE parle même de rupture de matières premières dans certains secteurs d'activité.
- Accélération de l'inflation.
*Mme MOREL CAYE souligne que le taux d'inflation approche les 5% au mois de mars.
A titre indicatif, elle communique le prix du baril de pétrole (111 dollars); elle ajoute que certains économistes s'entendent à dire que le prix de l'essence pourrait atteindre les 3 € le litre à la fin du mois d'avril.*
- Remontée des taux d'intérêt.

Le pouvoir d'achat ainsi que la croissance devraient reculer.

2 – Ce qu'il faut retenir de la loi de finances pour 2022 :

- Stabilité des dotations au niveau de l'enveloppe globale.
- Augmentation de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR).
Mme MOREL CAYE précise que l'augmentation de la DSR représentera 95 millions d'euros en 2022.
- Compensation sur la perte de taxe foncière sur les logements qui auront obtenu un agrément en 2021 et pour 10 ans.
- Evolution des indicateurs financiers : c'est l'effet de la réforme de la TH et des impôts économiques dans le calcul des indicateurs financiers (potentiel financier, potentiel fiscal, CIF et effort fiscal) qui entreront en vigueur en 2022 et pourraient avoir un effet sur les dotations en 2023 (sauf mise en œuvre d'un mécanisme correcteur).
Mme MOREL CAYE indique que l'AMF est remontée au créneau car les Maires craignent que cela pèse lourd sur le potentiel fiscal et le potentiel financier qui sert au calcul des dotations et que le bloc communal soit pénalisé.
- Réforme de la taxe d'aménagement :
 - o Révision de la valeur forfaitaire pour 2022 qui passe de 761€/m² à 820€/m²,
 - o Partage de la taxe au sein du bloc communal,
Mme MOREL CAYE ajoute que pour l'heure, les modalités de partage de cette taxe avec l'EPCI ne sont pas connues.

La loi de finances pour 2021 a prévu de changer le fait générateur du paiement de la taxe d'aménagement, au plus tard à compter du 1er janvier 2023. Ainsi, la mise en paiement ne serait plus liée à la délivrance de l'autorisation d'urbanisme, mais à la déclaration d'achèvement des travaux, avec une échéance à 3 mois et une à 9 mois, à compter de son dépôt.

Mme MOREL CAYE indique qu'il faudra être très vigilant et suivre de près les déclarations d'achèvement de travaux. Elle demande aux élus s'ils ont des questions sur la loi de finances 2022. Aucun élu ne demande la parole, Mme MOREL CAYE poursuit sa présentation.

3 – Les résultats de 2021 :

Compte tenu de la spécificité de l'année 2020 : les évolutions en dépenses et recettes ont également été calculées à partir des résultats de 2019.

Les recettes de fonctionnement 2021 :

Les recettes de fonctionnement ont évolué de 3.09% (année de référence 2019).

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220322-32-2022-DE
Date de télétransmission : 29/03/2022
Date de réception préfecture : 29/03/2022

	Réalisé			Hypothèses BP 2022			Evolution 2021/2019
	2019	2020	2021	Evolution 2021/2020	2022	Evolution 2022/2021	
Produits de fonctionnement courants stricts	9 486 648	9 502 321	9 800 854	3,14%	9 981 890	1,85%	3,31%
Impôts et taxes (73)	5 556 033	5 616 600	5 811 377	3,47%	5 825 187	0,24%	4,60%
Contributions directes (73111)	3 892 251	3 952 730	4 023 624	1,79%	4 218 581	4,85%	3,38%
Attribution de compensation reçue (73211)	971 762	971 762	971 762	0,00%	954 652	-1,76%	0,00%
FPIC (73223)	137 974	142 926	146 998	2,85%	147 222	0,15%	6,54%
Taxes sur les pylones (7343)	67 984	71 204	72 828	2,28%	74 732	2,61%	7,13%
Taxes additionnelles aux droits de mutation (7381)	431 151	442 117	515 657	16,63%	400 000	-22,43%	19,60%
Taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles (7388)	11 213	-	40 906	-	-	-100,00%	264,81%
Droits de place (7336)	38 169	24 185	28 371	17,31%	30 000	5,74%	-25,67%
Reversements sur paris hippiques (7364))	-	5 377	5 782	7,53%	-	-100,00%	
Solde Impôts et taxes	5 529	6 299	5 449	-13,49%	-	-100,00%	-1,45%
Dotations et participations (74)	2 892 363	3 091 714	2 991 435	-3,24%	3 170 553	5,99%	3,43%
DGF (7411+74121+74127)	1 896 084	1 971 886	2 028 647	2,88%	2 110 255	4,02%	6,99%
Compensations fiscales (74834 et 74835)	138 810	147 824	131 374	-11,13%	144 078	9,67%	-5,36%
FCTVA fonctionnement (744)	12 031	24 685	17 588	-28,75%	13 000	-26,09%	46,19%
Subventions autres organismes (7478)	672 861	692 033	665 486	-3,84%	672 800	1,10%	-1,10%
Emplois jeunes et emplois d'avenir (74711 et 74712)	27 453	2 771	408	-85,28%	-	-100,00%	-98,51%
Autres: 74718 (dont tarification cantine sociale)	32 642	89 368	33 060	-63,01%	95 960	190,26%	1,28%
Autres attributions et participations (7488)	78 630	78 630	45 480	-42,16%	108 000	137,47%	-42,16%
Subventions manager de ville	6 666	17 643	1 570	-91,10%	-	-100,00%	-76,45%
Subvention chef de projet PVD	- €	- €	19 688	-	-	-100,00%	
Solde participations diverses	27 186	66 874	48 134	-28,02%	26 460	-45,03%	77,05%
Autres produits de fonctionnement courant	1 038 253	794 007	998 042	25,70%	986 150	-1,19%	-3,87%
Produits des services (70)	720 657	494 118	688 572	39,35%	686 150	-0,35%	-4,45%
Mise à disposition de personnel (7084)	3 499	2 499	3 794	51,81%	2 650	-30,15%	8,42%
Redevances services périodiques (7067)	584 229	431 708	594 897	37,80%	580 000	-2,50%	1,83%
Redevances d'occupation du domaine public (70323)	16 826	17 243	17 208	-0,20%	17 000	-1,21%	2,27%
Redevances à caractère sportif (70631)	47 566	-	32 318	-	40 000	23,77%	-32,06%
Redevances et droits des services culturels (7062)	759	341	715	109,68%	500	-30,07%	-5,80%
Remboursements de frais (7087)	38 773	19 316	24 270	25,65%	27 200	12,07%	-37,40%
Solde produits des services	29 004	23 011	15 370	-33,21%	18 800	22,32%	-47,01%
Produits de gestion (75)	317 596	299 889	309 470	3,19%	300 000	-3,06%	-2,56%
Revenus des immeubles (752)	317 594	299 887	309 468	3,19%	300 000	-3,06%	-2,56%
Atténuations de charges (013)	146 173	104 110	84 229	-19,10%	70 000	-16,89%	-42,38%
Produits de fonctionnement courants	9 632 821	9 606 431	9 885 083	2,90%	10 051 890	1,69%	2,62%
Produits exceptionnel larges (77)	228 096	339 418	280 463	-17,37%	150 000	-46,52%	22,96%
Produits de fonctionnement	9 860 917	9 945 849	10 165 546	2,21%	10 201 890	0,36%	3,09%

Le compte 70 : Produit des services

Le compte principal concerne les cantines et le périscolaire. La baisse est liée à la crise sanitaire, ce poste représentant 86% du compte 70.

On enregistre une baisse par rapport aux prévisions des entrées piscines en raison du contexte sanitaire.

A noter que la commune ne perçoit plus la taxe funéraire environ 5K€ par an mais a mis en place au 01/01/2022 la redevance de réduction de corps et de superposition. La recette 2022 est estimée à 3 000€.

Le compte 73 : Impôts et taxes

Bonne dynamique des bases fiscales avec des évolutions du produit depuis 2017 : +9,34% et 2019 +3,36%, produit reçu 4029K€.

Mme MOREL CAYE assure que cette dynamique devrait se poursuivre. Elle explique que la Commune de Grenade est une commune « pilote » ; la Direction des Finances Publiques teste son nouveau logiciel qui permet de contrôler si tous les éléments de confort, les piscines,... sont bien déclarés par les contribuables, ceci en vue d'une revalorisation des valeurs locatives qui devrait se faire entre 2023 et 2026. Elle indique qu'il y aura des retours sur le compte 73 dès 2022. Elle en profite pour saluer le travail des membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Pour 2022, deux éléments importants :

- Il est prévu de maintenir les taux d'imposition actuels.
- La revalorisation légale des bases a été fixée à 3,4%.

Mme MOREL CAYE indique que cette revalorisation est liée à l'inflation et revient toujours à des éléments macroéconomiques qui peuvent influencer les chiffres.

Accusé de réception en préfecture
03/12/2022 10:28:20
Date de télétransmission : 29/03/2022
Date de réception en préfecture : 29/03/2022

- Les bases prévisionnelles pour 2022, communiquées officieusement par les services fiscaux enregistrent une hausse très importante en 2022, en raison du travail effectué avec FININDEV, les services fiscaux, et la CCID dans le cadre d'une démarche d'optimisation des bases.
Ainsi les bases prévisionnelles de la taxe sur le foncier bâti passent de 7 797 000 en 2021 à 8 248 000 en 2022 soit une augmentation de 5.78%
- Droits de mutation : très bonne dynamique du marché immobilier. Cependant il faut rester prudents (obligations pour les banques des conditions d'attributions des emprunts) – Cette année les taux devraient en revanche rester attractifs

Année	Montant encaissé	Progression %
2010	237 187,00	
2011	210 109,00	-11,42
2012	264 738,00	26
2013	212 361,00	-19,78
2014	198 256,00	-6,64
2015	249 021,00	25,61
2016	324 711,00	30,4
2017	355 234,00	9,4
2018	350 251,00	-1,4
2019	431 151,00	23,1
2020	442 116,00	2,54
2021	515 657,00	16,63

Mme MOREL CAYE suppose que cette année, le marché de l'immobilier va être influencé par l'inflation, la remontée des taux des emprunts, les durées des prêts (→ 25 ans) ... Elle interroge Mme IBRES à ce sujet. Mme IBRES confirme que le marché de l'immobilier est en train de se calmer.

Mme MOREL CAYE ajoute que les nouveaux indicateurs financiers vont jouer également sur le FPIC.

Concernant l'attribution de compensation qui va évoluer un peu en 2022, elle explique qu'il a été décidé que les sommes dues à l'EPCI au titre de l'urbanisme ne seraient plus réglées par mandat administratif mais qu'elles seraient déduites de l'attribution de compensation. Elle ajoute que cette façon de faire ne change rien pour la commune mais qu'elle va booster le coefficient d'intégration fiscale de l'intercommunalité.

Le compte 74 : Dotations et participations

Tout d'abord la dotation globale de fonctionnement qui est composée :

- **De la dotation forfaitaire** : on note une stabilité depuis 2017 +5,41% depuis 2017, mais la perte suite au redressement des comptes publics n'a pas été rattrapée (en 2014, la dotation était de 1M€, en 2021 663K€)
- C'est grâce à la **Dotation de Solidarité Rurale (DSR)** que l'on enregistre les principales progressions : 2017 : 765K€, 2021 : 985K€ soit +28,76%
- La **Dotation Nationale de Péréquation (DNP)** : troisième composante, écrêtement chaque année de 1,45%

A noter sur le compte 74718 : des différences par rapport au budget : - 21960€ par rapport à la prévision, il s'agit de l'aide pour la cantine à 1€ (la période de septembre à décembre non engagée en fin d'année). Une somme de 30 279€ a été encaissée à ce titre en février.

Le fond d'amorçage soutien développement activités périscolaires une différence de 32K€. Une somme de 30 420€ a été encaissée à ce titre en février.

La subvention ATLAS DE LA BIODIVERSITE pour un montant de 12800€ n'a pas été perçue en 2022, décalée à 2023 car décalage des actions subventionnées.

Le Compte 75 : Autres produits de gestion courante

Ce compte enregistre les loyers dont le principal est celui de la gendarmerie : 240K€ (+ ou – les évolutions de l'indice ILAT)

La dernière révision du bail aura lieu en 2024, il faudra donc rester vigilant pour conserver ce niveau de loyers.

N'oublions pas que les écarts depuis le début qui obligent la commune à prendre sur son fonctionnement : nous en sommes à 800 000€ de différence entre les loyers et les remboursements.

Mme MOREL CAYE fait remarquer qu'avec l'automatisation du FCTVA, la commune devrait récupérer 16,4% par an sur la partie remboursement du capital de l'emprunt AUXIFIP. Elle ajoute que pour cette année 2022, cela devrait représenter 19.000 € ; elle rappelle le montant de l'annuité à rembourser, à savoir 287 400 €.

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220322-PP-2022-DH
Date de télétransmission : 29/03/2022
Date de réception en préfecture : 29/03/2022

Le Compte 77 : Produits exceptionnels

Le montant versé par l'assurance pour un montant de 135 421€, a été retraité et affecté en investissement pour la reconstruction des logements d'urgence.

En conséquence pour le calcul de la Capacité d'autofinancement, on reprend la somme de 136 862,07€.

Les dépenses de fonctionnement 2021 :

	Réalisé			Hypothèses BP 2022			Evolution 2021/2019
	2019	2020	2021	Evolution 2021/2020	2022	Evolution 2022/2021	
Charges de fonctionnement courant strictes	7 938 777	7 656 796	8 228 642	7%	8 927 509	8%	4%
Charges à caractère général (011)	2 227 923	1 960 992	2 140 206	9,14%	2 379 660	11,19%	-3,94%
Bâtiments - Voirie - Réseaux (61522-61523)	263 447	243 403	144 756	-40,53%	167 250	15,54%	-45,05%
Solde charges à caractère général	1 964 476	1 717 589	1 995 450	16,18%	2 212 410	10,87%	1,58%
Charges de personnel (012)	4 985 186	4 918 336	5 270 075	7,15%	5 681 589	7,81%	5,71%
Charges de gestion courante (65)	725 668	777 468	818 361	5,26%	866 260	5,85%	12,77%
Elus (653)	80 462	80 138	92 786	15,78%	94 285	1,62%	15,32%
Service Incendie (6553)	129 328	130 622	131 536	0,70%	134 825	2,50%	1,71%
Contributions organismes de regroupement (6554)	86 125	113 177	103 859	-8,23%	127 000	22,28%	20,59%
CCAS (657362)	210 000	220 000	249 000	13,18%	249 000	0,00%	18,57%
Subventions aux associations (6574)	188 425	147 090	168 409	14,49%	193 000	14,60%	-10,62%
Caisse des Ecoles (657361)	2 150	2 150	2 150	0,00%	2 150	0,00%	0,00%
Autres contributions obligatoires (6558)	26 764	84 290	61 176	-27,42%	63 000	2,98%	128,58%
Solde charges de gestion courante	2 414	- €	9 444		3 000	-68,23%	291,22%
Atténuations de produits (014)	2 251	2 472	1 779	-28,03%	3 000	68,63%	-20,97%
Total charges de fonctionnement courant	7 941 028	7 659 268	8 230 421	7,46%	8 930 509	8,51%	3,64%
Charges exceptionnelles larges (67)	11 146	11 234	22 277	98,30%	13 200	-40,75%	99,87%
prévisions semi budgétaires (68)	2 298	963	3 457	258,98%	2 000	-42,15%	50,44%
Charges de fonctionnement hors intérêts	7 954 472	7 671 465	8 256 155	7,62%	8 945 709	8,35%	3,79%

Evolution hors 012	2 969 286	2 753 129	2 986 080	8,46%	3 264 120	9,31%	0,57%
Evolution 012	4 985 186	4 918 336	5 270 075	7,15%	5 681 589	7,81%	5,71%

Les dépenses de Fonctionnement 2021 enregistrent une augmentation globale de 3.79% par rapport à 2019 :

- Evolution des charges hors masse salariale : 0.57%.
- Evolution de la masse salariale : 5.71%.

Principales augmentations

Le compte 60 :

Pas d'augmentation significative par rapport aux autres années à l'exception du compte 60631 fournitures d'entretien - +14,91% elles passent de 161K€ en 2019 à 202K€ en 2020, et 185K€ en 2021. (Dû essentiellement aux achats COVID : masques, gel...).

On notera aussi que les augmentations de l'énergie n'ont pas affecté les comptes 2021 ce qui ne sera pas le cas en 2022, des hausses sont prévues sur le budget 2022.

Le compte 61 : Services extérieurs

Pour rappel :

2018	2019	2020	2021
628 K€	772K€	708K€	699K€

Les primes d'assurances augmentent et vont continuer d'augmenter en 2022 au vu du nouveau marché passé : 47 600€ en 2021 contre 71 700€ en 2022.

Des économies sur le compte 6188 : ce compte enregistre les sorties ADOS ALSH – la raison bien évidemment la crise sanitaire.

D'autre part les loyers de CREDIT BAIL prévus en 2021 pour le financement d'un camion n'ont pas commencé puisque le camion devrait être livré au mois de mars (11 500€ prévus pour 2022).

La principale dépense 45k€ reste sur l'hébergement des logiciels.

Compte 62 : Autres services extérieurs

Augmentation des honoraires de 7K€ à 48K€ cette année : plusieurs contentieux ont été réglés en 2021.

La collectivité étant assurée elle percevra des remboursements d'assurance.

Le compte principal ce sont les frais de nettoyage 111K€ (décision prise en 2019 d'opter pour le ménage des écoles par deux entreprises).

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220322-32-2022-DE
Date de publication : 29/03/2022
Date de réception préfecture : 29/03/2022

Chapitre 012 – charges de personnel

(L'évolution des charges de personnel est l'objet du chapitre 5 du DOB)

Compte 65 : Autres charges de gestion courante

2018	2019	2020	2021
701	726	777	818

Soit une augmentation de 16,69% entre 2018 et 2021

- Augmentation de 25% de la subvention du CCAS passée de 195k€ en 2018 à 249K€ en 2021

En K€	2018	2019	2020	2021	2022
Subv. CCAS	195	210	220	249	249

- Pour les associations en revanche les inscriptions budgétaires ne sont pas consommées
Inscription 190K€ : subventions attribuées et versées 168K€. (Contraintes sanitaires : les manifestations exceptionnelles ont été annulées dans la plupart des cas).
- Le compte 65548 enregistre une augmentation liée aux remboursements d'emprunts contractés auprès du SDEHG et du SMEA ainsi qu'au remaniement des imputations à la demande de la Trésorerie (Inscriptions 2022 : + 15 000€ prévus initialement sur le 615232 et + 20 000€ prévus initialement en investissement).

Compte 65548	Réalisé				Prospectives		
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
SDEHG	56 607	65 885	74 340	89 915	112 000	112 000	112 000
SMEA (Pluvial - Rue Gambetta)				3 921	3 921	3 921	3 921
SMEA (Pluvial - La Hille)				6 582	6 582	6 582	6 582
SMEA (Pluvial - Rue Chaupy)					3 120	3 120	3 120

A la suite d'un audit financier, le Comité syndical du SDEHG a adopté, le 28 janvier 2022, de nouvelles modalités d'intervention et des axes prioritaires pour la réalisation de son programme « Service Public Local de l'Energie 2022-2026 ». Les participations de la commune seront désormais fixées en fonction de sa taille (commune rurale ou urbaine) et de la nature l'intervention demandée. Le programme communal devra être étudié avec précision car les taux de participation du SDEHG sont globalement plus bas qu'ils ne l'étaient jusqu'à présent. Pour les travaux d'extension du réseau d'éclairage public, le taux de participation du SDEHG est passé à 50%

M. VIDONI-PERIN demande des précisions sur l'augmentation de la ligne « élus ».

Mme MOREL CAYE répond que l'augmentation est liée aux contrats de retraite qui ont été souscrits par certains élus.

M. le Maire confirme que c'est effectivement en relation avec les contrats FONPEL qui sont des contrats d'assurance retraite facultatif réservés aux élus locaux.

4 - L'endettement :

En 2021, la commune a contracté un emprunt de 2 000 000€ pour financer ses investissements.

Durée : 25 ans.

Taux : 0.94%.

Mme MOREL CAYE rappelle que la commune n'a pas encore utilisé cet emprunt qui a été contracté en 2021 mais qu'elle a commencé à rembourser les annuités trimestrielles. Elle ajoute que c'est un choix que la collectivité a fait en 2021 pour bénéficier d'un taux d'intérêt encore attractif. Elle pense que la commune a bien fait et elle cite l'exemple d'une commune de la CCHT qui vient d'emprunter à 1,55%. Elle ajoute que l'Agence France Locale a avantaagé à l'époque la commune de Grenade car elle était Centre Bourg et elle adhérait au dispositif « Petites Villes de Demain » ; les fonds ont été versés très rapidement.

M. le Maire fait remarquer que l'Etat conseille aux communes de travailler avec La Banque des Territoires dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », mais qu'au final les taux accor
 Accusé de réception en préfecture
 0032720023202020022152-002-DE
 Date de télétransmission : 29/03/2022
 Date de réception en préfecture : 03/08/2022

.../...

L'encours de la dette au 31/12

	2018	2019	2020	2021	2022
Encours global	9 785	9 042	8 411	9 539	8 647
Dont AUXIFIP	3 084	2 981	2 871	2 754	2 630

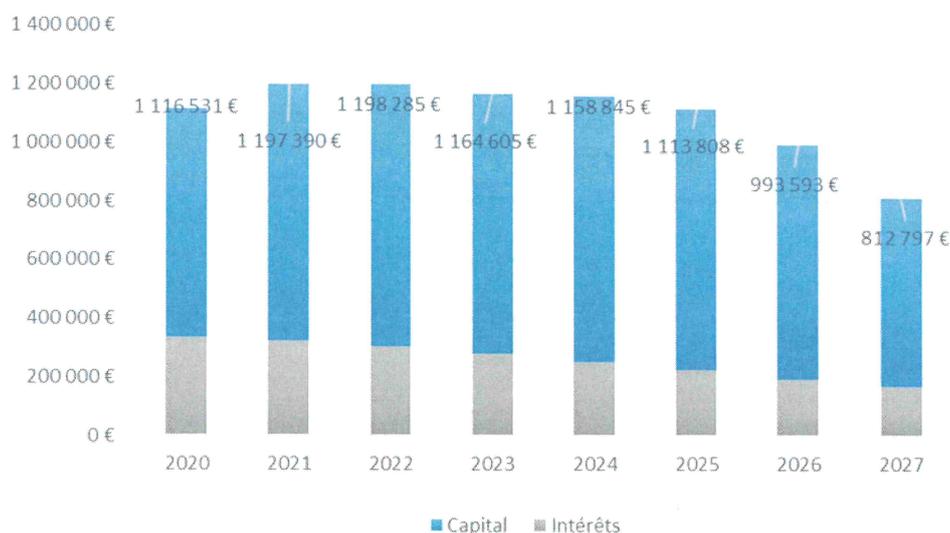
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Capital dette antérieure	722 583	742 984	780 698	872 429	892 372	885 053	906 705
Intérêts dette antérieure	371 988	323 737	335 833	324 961	305 913	279 552	252 139
Annuité dette antérieure	1 094 571	1 066 721	1 116 731	1 197 390	1 198 285	1 164 605	1 158 845

Tableau des tombées d'emprunts

2022	2023	2024	2025	2026
+ 895 €	- 33 680 €	- 5 760€	- 45 036€	- 120 216

Mme MOREL CAYE fait remarquer qu'il faudra attendre 2025 et 2026 pour avoir une vraie tombées d'emprunts. Elle précise que ces emprunts correspondent aux emprunts contractés en 2013/2014 pour financer les gros investissements de l'époque (école, ALSH...).

Extinction de la dette



		Grenade 2020	Grenade 2021	Seuils d'alertes
Taux d'autofinancement de l'investissement : Epargne nette/Dépenses d'équipement		47%	18%	
Indicateurs d'endettement : Annuité/Produits de fonctionnement		11,52%	12,08%	
Ratios pour seuils d'alerte	Marge d'autofinancement courant (Charges de fonctionnement + Remboursement de la dette)/Produits de fonctionnement	91%	95%	Seuil d'alerte : si > 100% pendant deux exercices consécutifs
	Rigidité des charges structurelles (Charges de personnel + Annuité de la dette)/Produits de fonctionnement	0,62	0,65	Seuil : - 0,80
	Niveau d'endettement : (Encours de la dette/Produits de fonctionnement)	0,89	0,97	Seuil : 1,66 > 5 000 hab.

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220322-32-2022-DE
Date de télétransmission : 29/03/2022
Date de réception préfecture : 29/03/2022

5 - Les charges de personnel :

	2018	2019	2020	2021
Traitements + charges patronales				
Rémunérations brutes	2351	2387	2480	2496
Supplément familial	44	47	48	48
Autres indemnités	309	329	344	370
Rémunérations des non-titulaires	475	679	546	750
Emplois d'insertion	80	2	0	3
Emplois d'avenir	120	38	4	0
Rémunérations d'apprentis	1	10	10	7
Cotisations URSSAF	529	528	500	558
Cotisations Assedic	32	27	21	28
Cotisations Retraite	684	701	738	756
Cotisations ATIACL	8	10	9	10
Cotisations CDG CNFPT	56	59	53	63
Cotisations FNAL	15	15	14	16
Autres versements sur rémunérations	9	9	9	9
Sous-total	4713	4841	4776	5114
Autres charges de personnel				
Cotisations assurances	97	98	98	111
Versement FNC supplément familial		3	1	0
Médecine du travail	13	14	12	12
Action sociale : CNAS	28	29	31	30
Sous-total	138	144	142	153
	4851	4985	4918	5267

Evolution CA 2020/CA 2021**Impacts contraints à effectifs identiques : 117 912€**

- PPCR : coût de la revalorisation 2021 : 39 000€
- Indemnité de précarité : 30 000€
- Avancements de grade : 8 192€
- Impact COVID Affaires Scolaires/intendance 40 000 €

Retour à un fonctionnement plus normal (suite COVID) : 134 230€

- Réouverture de la piscine 39 000€
- Contractuels pour service Enfance 77 630€
- Contractuels pour service Jeunesse 17 600€

Impacts divers : 87 325€

- Revitalisation Bourg Centre 23 225€
 - 0.5 ETP en 2020 (décalage départ ancien et arrivée d'un nouveau manager de ville)
 - 1.16ETP en 2021 (12 mois manager et 4 mois à ½ temps chef de projet PVD)
- Adjoint urbanisme (arrivée fin d'année 2020) 27 000€
- Responsable culture à temps complet 10 000€
- Police Municipale (arrivées/ départs) 13 000€
- Marchés public 14 000€
- (écart départ arrivée en 2020 /et écart grade 1 à grade 3 de catégorie B + prime)

Prévisions charges de personnel 2022

Pour la masse salariale 2022 (compte 64111 : salaires + charges) la prévision est de **5 410 000€** (5 230 586€ au BP 2021, 5 114 983.54€ réalisés au CA 2021).

Accusé de réception en préfecture
 031-2500022-2022-03-29-016
 Date de télétransmission : 29/03/2022
 Date de réception préfecture : 29/03/2022

Les impacts contraints pour l'année 2022 :

- Revalorisations et reclassements (Mesures spécifique hors avancements)	49 035€
- Prime de précarité	65 801€
- Indemnité Inflation	16 500€

Avancements 2022 : 20 000€

Evolution du coût de l'assurance groupe :

Qui passe de 110 771.96€ au CA 2021 à 216 289€ au BP 2022.

Au total le chapitre 012 : Charges de personnel est estimé au BP 2022 à 5 682 760€ (5 392 120€ au BP 2021).

Recettes liées à la masse salariale :

- Atténuations de charges : 70 000€.
- Dotations de l'Etat pour les rythmes scolaires (TAPS) : 78 000€.
- Dotation de l'Etat pour les passeports et cartes d'identité : 24 260€.
- Dotation de l'Etat pour élections : 3 960€.
- Subvention de l'Etat pour chef de projet PVD : 19 687€.
- Participation de l'Etat pour service minimum au cas de grève dans l'Education Nationale : 1922€ en 2021.
- Remboursement indemnité inflation : 16 500€.
- Participation prévisionnelle de la CAF sur les activités périscolaires : 660 000€. La majeure partie des coûts de fonctionnement des services périscolaires est constituée de frais de personnel.

Sur la base des chiffres 2020 (les comptes de résultats 2021 ne sont pas encore envoyés) :

- Sur le dossier périscolaire (AIC + mercredi AM enfance + mercredi AM jeunesse), le montant des aides CAF (hors CEJ) représente 21% du coût total
le montant du fond de soutien représente 8,5%
Pour info, les frais de personnel représente 88,5% du cout total
- Sur l'extrascolaire (centre de loisirs vacances enfance et préados) le montant des aides CAF (hors CEJ) représente 12% du coût total
Pour info, les frais de personnel représente 85% du cout total
- Sur le CLAC collège , la PSO Caf représente 49% du coût total
- Pour info, les frais de personnel représente 99% du cout total

Concernant le montant du CEJ , celui-ci correspond à 31,5% du montant total des coûts des 3 dossiers.

6 - Les recettes d'investissement pour 2022 :

Pour plus de lisibilité, les programmes pluriannuels, déclinés dans les AP/CP, vous seront désormais présentés en dépenses et recettes prévisionnelles et/ ou attribuées.

- Les reports de subventions de l'année 2021 (RAR recettes) : 1 125 171.01€.
 - Les subventions inscrites au BP 2022 : 122 230.77€ (dont 70 000€ de PUP ALTEAL sur l'opération Rond-Point Croix De Lamouzic).
- Le FCTVA :
 - o Estimé au titre de 2021 : 210 000€.
 - o FCTVA Sur le remboursement en capital de la gendarmerie : 21 000€.

La réforme d'automatisation du FCTVA a rendu un certain nombre de dépenses inéligibles dont l'aménagement de terrains, les plantations et l'acquisition de logiciels informatiques. La perte financière pour la commune est de 315 000€.

Libellé	Article	Perte FCTVA
Travaux Route de la Hille	2312	14 181 €
Travaux Route de la Hille - Part CCHT	458114	63 788 €
Travaux Route de la Hille - Part SMEA	458115	15 808 €
Reconfiguration Jardins de la Mairie	2312	95 013 €
Travaux des allées du Cimetière Saint-Bernard	2312	70 303 €
Création du Pumptrack et abattage cyprès	2128	20 489 €
Fonds de concours voirie pool routier	2041512	11 188 €
Travaux du Parking Guichet Unique	2128	6 562 €
Acquisition logiciels informatiques	2051	8 288 €
Accessibilité PMR Parking Roller et Cimetière Saint-Caprais	2128	3 835 €
Installation sols souples Ecoles et équipements sportifs	2128	3 552 €
Plantations	2121	437 €
Autres	Divers	2 191 €
Total Perte FCTVA 2022 sur dépenses 2021		315 635 €

Mme MOREL CAYE tient à remercier le service comptabilité de la commune qui fait un travail remarquable. Il analyse en détail chaque devis de manière à voir avec Mme la Trésorière, s'il y a moyen de récupérer certaines sommes dans le cadre du FCTVA.

- La taxe d'aménagement : Estimation à 150 000€.

Réforme de la taxe d'aménagement à compter de 2023, la taxe sera émise à partir de l'achèvement des travaux et non plus à compter de la délivrance du permis de construire.

La loi prévoit un partage obligatoire de la taxe d'aménagement entre la Commune et la CCHT sans plus de précision pour l'instant (une délibération concordante est nécessaire).
- Les remboursements liés aux opérations pour compte de tiers :
 - o 15 374€ électrification programme route de Toulouse.
 - o 88 797.55€ part SMEA sur la phase 2 du Quai de Garonne.

7- Les prospectives et le tableau d'équilibre général

TABLEAU D'EQUILIBRE

(en K€)

		CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2021	CA 2021	Hypothèses BP 2022
Produits de fonctionnement	(1)	9306	9485	9 500	9 554	9 799	10 038
c/70							
c/73 (sauf 014)							
c/74							
c/75							
Charges de fonctionnement	(2)	7388	7793	7 553	8 537	8 146	8 910
c/60							
c/61							
c/62 (sauf 621)							
c/63							
chap 012(-013)							
chap 65							
Epargne Brute de Fonctionnement	(3)	1918	1692	1 947	1 017	1 653	1 128
Produits exceptionnels	(4)	107	130	109	80	141	150
Chap 77 (sauf 775, 776, 777, 779)							
Charges exceptionnelles	(5)	11	11	11	19	22	13
Chap 67							
EPARGNE DE GESTION	(6)	2014	1811	2 045	1 078	1 772	1 265
(6) = (3) + (4) - (5)							
Charges financières	(7)	372	348	326	314	315	306
Chap 66							
EPARGNE BRUTE	(8)	1642	1463	1 719	764	1 456	959
(8) = (6) - (7)							
Remboursement Capital Emprunts	(9)	723	743	768	869	868	892
Chap 16							
EPARGNE NETTE	(10)	919	720	951	-105	588	67
(10) = (8) - (9)							
Recettes d'investissements	(11)	980	1075	461	1969	1273	1712
subventions		440	518	152	1294	579	1247
FCTVA		211	320	133	300	325	210
Taxes Aménagement		197	151	172	150	181	150
SMEA					210	0	0
Opérations pour cpte tiers		132	86	4	15	189	104
CAPACITE D INVESTISSEMENTS	(12)	1899	1795	1 412	1 864	1 861	1 779
(12) = (10) + (11)							
Dépenses d'investissements	(13)	1824	1274	1 667	4937	2739	3234
Dépenses d'équipements							
Acquisitions d'immobilisations							
Opérations pour le compte de tiers	(14)	421	201	314	614	486	138
Apurement des ICNES	(15)	0	0	40	40	40	40
c/1068 Dépenses							
BESOIN DE FINANCEMENT	(16)	396	320	609	3 727	1 404	1 633
(16) = (13) - (12) + (14) + (15)							
Cessions d'immobilisations	(17)	95	98	230	0	140	0
chap 024							
Emprunts contractés	(18)	0	0	150	2000	2000	0
Chap 16							
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	(19)	-251	418	229	1 727	-736	1 633
(19) = (16) - (17) - (18)							
Fonds de roulement n-1	(20)	2679	2427	2 846	2 617	2 617	3 353
NOUVEAU FONDS DE ROULEMENT	(21)	2427	2846	2 617	890	3 353	1 720

Mme MOREL CAYE explique le tableau d'équilibre général, et commente plus particulièrement les chiffres du CA 2021 et des hypothèses du BP 2022.

M. le Maire rappelle que par prudence, seules les subventions notifiées sont inscrites.

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220322-32-2022-DE
Date de télétransmission : 29/03/2022
Date de réception préfecture : 29/03/2022

.../...

8 – Les ratios 2021

Comparaison avec la strate de 5 à 10 000 habitants.

Population totale INSEE Grenade (équivalent population N-3) :

- 2020 : 8946 habitants,
- 2021 : 9007 habitants,
- 2022 : 9010 habitants.

RATIOS 2021 - basés sur la population INSEE 2021 soit 9007 habitants

	Grenade 2020	Grenade 2021	Strate 2019
Dépenses réelles de fonctionnement (sauf 72) / population	844 €	952 €	935 €
Produit des impositions directes/ population (hors fiscalité reversée)	442 €	447 €	507 €
Produit des impositions directes / population (ce ratio intègre les prélèvements pour reversement de la fiscalité et la fiscalité reversée aux communes par l'EPCI)	550 €	555 €	684 €
Recettes réelles de fonctionnement / population (ressources dont dispose la collectivité à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance)	1 061 €	1 129 €	1 133 €
Dépenses brutes d'équipement / population (compte 20 sauf le 204, cptes 21,23,454,456,458 plus Régie)	228 €	356 €	305 €
Dette / population (avec AUXIFIP) Pour information Ratio Dette/Population (sans AUXIFIP) : 753€	940 €	1 059 €	860 €
DGF (cpte 741) / population	220 €	225 €	153 €
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	63,74%	62%	56,00%
Marge d'autofinancement courant / DRF + remboursement de la dette (travaux en régie exclus)	91,26%	93%	90,10%
Taux d'équipement : Dépenses brutes d'équipement / Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	17,55%	32%	27%
Taux d'endettement : Dette / Recettes réelles de fonctionnement	88,54%	94%	76.1%
Taux d'épargne : Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	17,90%	17%	16.6%
Capacité de désendettement : encours de la dette/ Epargne brute	4,89 ans	6,6 ans	4.3 ans
Coefficient global de clôture (en incluant le prêt AFL 2021)	sans-objet	104 jours	
Coefficient global de clôture (sans le prêt AFL 2021)	88 jours	42 jours	

Mme MOREL CAYE et M. le Maire communiquent ensuite au Conseil Municipal la liste des principaux investissements prévus en 2022.

9 – Les principaux investissements prévus en 2022

Hypothèses pour Dépenses Investissement BP 2022 par opération

V2 - MAJ le 25/02/2022

Libellé	Montant
10011 - Restauration de l'église	52 000,00 €
MOE 1ère tranche de travaux Eglise - Axe 2 - Action 2.4.1 Travaux Eglise Notre-Dame	46 800,00 €
Remplacement du tableau de commande des cloches- Eglise Notre Dame	5 200,00 €
10013 - EQUIPEMENT DES ECOLES	4 250,00 €
1 banquette pour classes La Bastide Maternelle	150,00 €
15 chaises pour classes La Bastide Maternelle	520,00 €
2 meubles tiroirs pour classes La Bastide Maternelle	900,00 €
2 tables pour classes La Bastide Maternelle	180,00 €
Cabane de jardin Gouze Maternelle	1 200,00 €
Lave linge La Bastide Maternelle	350,00 €
Seche linge à condensateur La Bastide Maternelle	400,00 €
Meuble rangement (9 cases) Gouze Elémentaire	150,00 €
Meuble rangement Hall Gouze Elémentaire	200,00 €
Porte manteaux Ecole Gouze Elémentaire	200,00 €
10016 - REHABILITATION DU PATRIMOINE BATI	61 175,00 €
Climatisation bureaux RDC et 1er Etage Mairie	26 000,00 €
Peinture menuiseries bois Espace l'Envol	4 100,00 €
Porte de Secours Gendarmerie	3 950,00 €
Remplacement porte local stockage Salle des Fêtes	4 625,00 €
Travaux Toiture Eglise Saint-Caprais	22 500,00 €
10018 - RENOVATION DU PATRIMOINE SCOLAIRE	11 300,00 €
Volets roulants Ecole BASTIDE Elementaire	2 200,00 €
Volets roulants Ecole GOUZE	5 600,00 €
Doublage PLACO + peinture Ecole Bastide Elementaire	3 500,00 €
10019 - EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS	6 410,00 €
Buts de hand Gymnase	3 100,00 €
Consoles de jeux pré ados Halle aux Agneaux	610,00 €
Lignes d'eau Piscine	800,00 €
Panneaux de basket - cercles - filets pour Gymnase et Ecole Gouze	1 900,00 €
10020 - RENOVATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES	154 210,00 €
Aménagement Vestiaires douches filles pour usage Stage JMF et Piscine	26 000,00 €
Cheminement en enrobé des vestiaires jusqu'au stade Merlo	32 350,00 €
Agrandissement porte accès MNS Piscine	5 200,00 €
Porte pour terrain de tennis	660,00 €
Réfection de la Piste de Roller suite aux inondations	90 000,00 €
10022 - EQUIPEMENTS CULTURELS & DE COMMUNICATION	23 317,00 €
Acquisition de 2 tentes logotées 4X4 pour manifestations	3 000,00 €
Acquisition fonds de DVD pour Bibliothèque	3 000,00 €
Acquisition livres + CD-audio pour Bibliothèque	13 500,00 €
Acquisition supplémentaire de livres pour Subvention CNL Bibliothèque	3 377,00 €
Acquisition Tablette Bibliothèque	440,00 €
10024 - EQUIPEMENTS DES SERVICES	130 169,00 €
1 Affûteur de chaine PRO ESPV	140,00 €
1 Tondeuse - ESPV	1 420,00 €
3 Outillages par binôme (caisses outils)- ESPV	500,00 €
5 Casques forestiers- ESPV	500,00 €
Aspirateur vide cave - VOIRIE	3 420,00 €
Perceuse à percussion	502,00 €
Scie sabre - VOIRIE	450,00 €
Scie sabre pneumatique - FERRONNERIE	220,00 €
Scie sauteuse - VOIRIE	250,00 €
Touret à meuler - MECA	600,00 €
Tondeuse à main pour Pumptrack et Jardins Mairie	1 450,00 €
Tronçonneuse petit format - ESPV	480,00 €
1 Tente réception 4 X 8m - VOIRIE	2 425,00 €
10 Blocs béton - VOIRIE	3 250,00 €
Panneaux signalisation - "INTERDIT" - VOIRIE	2 530,00 €
Autolaveuse Jagan/Foot/Rugby	1 600,00 €
Changement d'un volet roulant métallique coté Balayeuse STM	2 800,00 €
Barrières MANIFESTATION - VOIRIE	6 360,00 €
Acquisition Cameras Videoprotection	6 000,00 €
Système de Videoprojection pour Salle du Conseil Municipal	2 500,00 €
Materiel Mobile	600,00 €
Acquisition ordinateurs (20 postes + 10 écrans)	18 000,00 €
Reseau WIFI Mairie	3 000,00 €
Serveurs Mairie	20 000,00 €
Onduleurs Mairie	3 000,00 €
Licences ADOBE CC - Infographie	5 500,00 €
KASPERSKY Endpoint Security - Anti-Virus	2 900,00 €
Licences Microsoft 2022 (Serveurs, Clents et RDP)	9 550,00 €
TEAMVIEWER - Maintenance a distance	1 800,00 €
VEEAM - Sauvegarde	1 400,00 €

Equipements Techniques

Equipements Informatiques

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220322-32-2022-DE
Date de télétransmission : 29/03/2022
Date de réception préfecture : 29/03/2022

Hypothèses pour Dépenses Investissement BP 2022 par opération

V2 - MAJ le 25/02/2022

	Libellé	Montant
Autres équipements	Provision pour équipements urgents (Gestion Service Finances)	5 000,00 €
	Isoloirs pour Saint-Caprais	2 100,00 €
	Rideaux de scène Salle des Fêtes	4 500,00 €
	1 armoire rangement masques Guichet Unique	450,00 €
	Bac de retour produits entretien - Ancienne laiterie	300,00 €
	2 rayonnages local entretien - Ancienne laiterie	1 700,00 €
	Armoire rangement - VOIRIE	1 000,00 €
	6 chaises de bureaux pour les directeurs du service Enfance	1 257,00 €
	1 armoire pour défibrillateur Saint-Caprais	620,00 €
	Défibrillateurs (2 extérieurs) - Mairie/La Hille	3 800,00 €
	Radar Cinémomètre LASER TRUSPEED	4 680,00 €
	2 Caméras Piétons AXON Body pour Police Municipale	1 615,00 €
	10026 - PLANIFICATION URBAINE	44 394,00 €
	PLU - Déclaration de projet MECDU pour parc photovoltaïque à St-Caprais en zone Natura 2000	10 000,00 €
	PLU - STECAL / MECDU pour déclassement EBC / Projet Vet Agri Services	12 000,00 €
	PLU - Evaluation Environnementale (intervention d'un naturaliste)	3 920,00 €
	PLU - Insertion annonces légales (compte 2033)	600,00 €
PLU - Mission supplémentaire : reprise complète du diagnostic	7 200,00 €	
PLU - Prestations supplémentaires (réunions, journées d'études, ...) y compris la mise à jour de l'EIE	9 000,00 €	
PLU - Révision de prix	1 674,00 €	
10027 - AMENAGEMENT DE VOIES DE CIRCULATION SECURISEES	123 300,00 €	
CCHT - Fonds de concours annuel Voirie	68 300,00 €	
CCHT - Fonds de concours Trottoirs Rue de l'Egalité	25 000,00 €	
CCHT - Fonds de concours Trottoirs Rue Wagram	30 000,00 €	
10029 - HARMONISATION & MODERNISATION EQUIP URBAINS	10 700,00 €	
Achat mobilier urbain - Différents emplacements dans la ville	7 100,00 €	
Acquisition plots tour de Halle - Marché hebdomadaire	3 600,00 €	
12002 - RESTAURANTS SCOLAIRES COMMUNAUX	6 550,00 €	
2 étagères inox Restaurant La Bastide Elémentaire	350,00 €	
Hotte aspirante Restaurant scolaire La Bastide Maternelle	6 000,00 €	
Table desserte restaurant scolaire La Bastide Maternelle	200,00 €	
12005 - CIMETIERES ET CHAPELLES	3 000,00 €	
Reprise technique de concessions cimetières	3 000,00 €	
16002 - AMENAGEMENT QUAI DE GARONNE	50 160,00 €	
Portails de sécurité+ automatisme (fourniture et pose)	50 160,00 €	
16004 - ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX	25 000,00 €	
Cheminement piétonnier Cimetière St CAPRAIS pour Personnes à mobilité réduite	25 000,00 €	
17001 - VIDEOPROTECTION	143 500,00 €	
Camera de Videoprotection Nomade	7 500,00 €	
Scopelec - Videoprotection - Dernière phase Mairie	136 000,00 €	
17002 - URBANISATION RD17 - LA HILLE -	59 500,00 €	
Travaux Compte MAIRIE	11 500,00 €	
MOE entrée de ville - rond-point RD17-La Hille - Part MairieAxe 4 - Action 4.2.5La Hille	13 000,00 €	
Travaux LOT 2 - entrée de ville - rond-point RD17-La HilleAxe 4 - Action 4.2.5	35 000,00 €	
458115 (17002) URBANISATION RD17 - LA HILLE -Compte SMEA	25 500,00 €	
Travaux Compte SMEA	25 500,00 €	
458114 (17002) URBANISATION RD17 - LA HILLE -Compte CCHT	28 450,00 €	
Travaux Compte CCHT	28 450,00 €	
17003 - ROND POINT CROIX DE LAMOUCIC	599 800,00 €	
Acquisition parcelle ALTEAL	70 000,00 €	
CACG - Renforcement conduite + PEI + Bouches d'arrosage EV	85 000,00 €	
Coordonateur SPS	3 000,00 €	
Effacement réseau Orange	12 000,00 €	
Etudes géotechniques	7 500,00 €	
Levés Topo complémentaires	5 300,00 €	
MOE entrée de ville - rond-point RD17-Piquette	15 000,00 €	
MOE - Révisions de prix	2 000,00 €	
Travaux entrée de ville - rond-point RD17-Piquette	400 000,00 €	
19001 - CIMETIERE DE LA CHAPELLE SAINT BERNARD	2 200,00 €	
Travaux de voirie Cimetiere Saint Bernard	2 200,00 €	
19002 - ETUDE FAISABILITE COMPLEXE SPORTIF	12 600,00 €	
Etude de faisabilité pour complexe sportif	12 600,00 €	
19005 - REHABILITATION BATIMENTS ILOT CRAYSSAC	80 000,00 €	
Réfection de la toiture de la Maison des Projets	80 000,00 €	
19008 - RECONFIGURATION JARDIN DE LA MAIRIE	52 100,00 €	
MOE reconfiguration Jardin Mairie	2 100,00 €	
MOE - Révisions de prix	1 000,00 €	
Travaux reconfiguration jardin Mairie	49 000,00 €	
19010 - RECONFIGURATION COUR ESPACE L'ENVOL	413 830,00 €	
Coordonateur SPS	2 500,00 €	
MOE reconfiguration cour Espace Envol	37 750,00 €	
MOE - Mission complémentaire / pb géothermie	7 080,00 €	
MOE - Révisions de prix	1 500,00 €	
Travaux de reconfiguration Cour Espace l'Envol	365 000,00 €	

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220322-32-2022-DE
Date de télétransmission : 29/03/2022
Date de réception préfecture : 29/03/2022

.../...

Hypothèses pour Dépenses Investissement BP 2022 par opération

V2 - MAJ le 25/02/2022

Libellé	Montant
19012 - PLANTATIONS	720,00 €
Arbres Quai de Garonne /Cours Valmy/Collège	720,00 €
21001 - REHABILITATION REMISE SERRES	402 200,00 €
Travaux Remise Serres	345 000,00 €
Travaux WC Remise Serres	45 000,00 €
Premier équipement : Ameublement Remise Serres (Mobilier + Autres : lampes, corbeilles,...)	6 200,00 €
Système de Videoprojection pour Salle Remise Serres	6 000,00 €
21003 - AMENAGEMENT AIRE DE JEUX QUAI DE GARONNE	160 866,00 €
Skate parc - Bowl Aire de loisirs quai de Garonne	95 000,00 €
Etudes de portance pour skate park	400,00 €
WC Aire de Loisirs Quai de Garonne	65 466,00 €
21004 - EXTENSION DU CIMETIERE DE LA MAGDELEINE	26 400,00 €
Extension du nouveau cimetière - MOE Cimetière de la Magdeleine	26 400,00 €
21005 - RECONSTRUCTION LOGEMENTS D'URGENCE	215 000,00 €
Reconstruction Logements d'urgence	215 000,00 €
21007 - EQUIPEMENT NUMERIQUE DES ECOLES	121 370,00 €
Equipelement numérique des Ecoles Elementaires	121 370,00 €
458107 - Création Plateaux traversants	66 000,00 €
Plateaux traversants : 1 sur RD2 + 1 sur RD17 + 1 sur RD29a	66 000,00 €
Total général	3 115 971,00 €

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220322-32-2022-DE
Date de télétransmission : 29/03/2022
Date de réception préfecture : 29/03/2022

Aucune prise de parole n'est demandée, M. le Maire propose de passer au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2022.**

Pour extrait conforme,
Jean-Paul DELMAS,
Maire de Grenade,

